

En Nouvelle-Aquitaine, les vergers fruitiers en production occupent 35 000 hectares en 2017, soit moins de 1 % de la SAU régionale mais près de 20 % des surfaces fruitières nationales. Prunes, noix, pommes, noisettes, kiwis et châtaignes constituent l'essentiel des productions.

Avec 706 millions d'euros en 2017, la valeur de la production fruitière pèse pour 6,8 % de la valeur de la production agricole régionale.

## 1- Composition du verger, surfaces en production

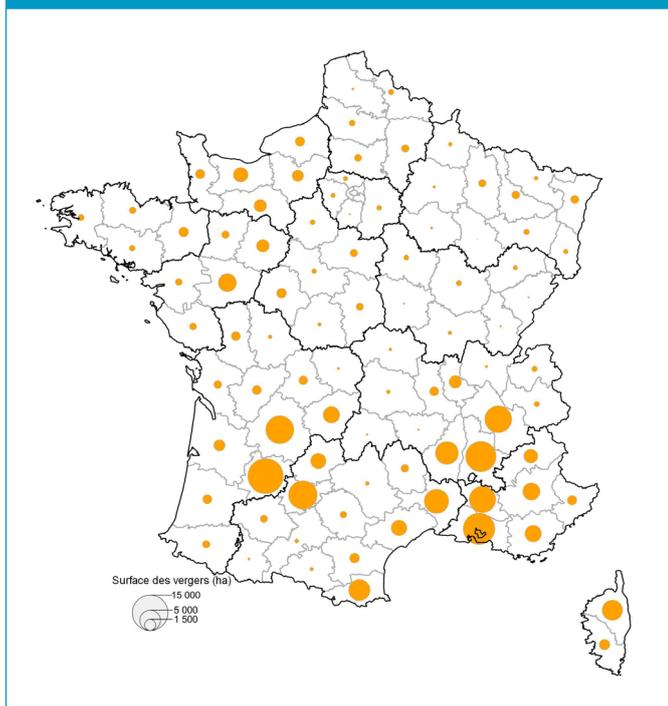
En Nouvelle-Aquitaine, les vergers fruitiers en production occupent 35 000 ha en 2017, soit 0,8 % de la SAU régionale. Toutes espèces confondues, le verger régional totalise 19 % du verger national, plaçant la région au premier rang français pour les surfaces devant les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pruniers, noyers, pommiers, noisetiers, kiwis et châtaigniers constituent l'essentiel des cultures arboricoles. Ensemble, ces six espèces regroupent 94 % des surfaces fruitières régionales.

La région est au premier rang français pour les surfaces en pruniers, noisetiers et kiwis, au second rang pour les noyers, châtaigniers et framboisiers, au troisième pour les pommiers.

Trois départements concentrent près de 80 % des surfaces fruitières régionales : Lot-et-Garonne (43 %), Dordogne (27 %) et Corrèze (9 %).

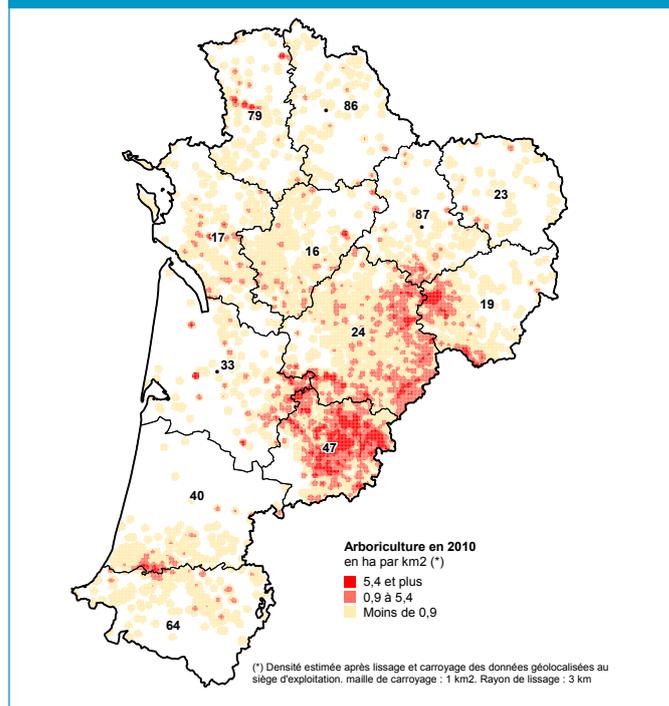
La progression du verger régional (+18 % entre 2001 et 2017) est portée par le développement des fruits à coque dont les surfaces ont plus que doublé sur la période.

Les surfaces en fruits par département en 2017



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2017

Lot-et-Garonne et Dordogne concentrent 70 % des surfaces fruitières régionales



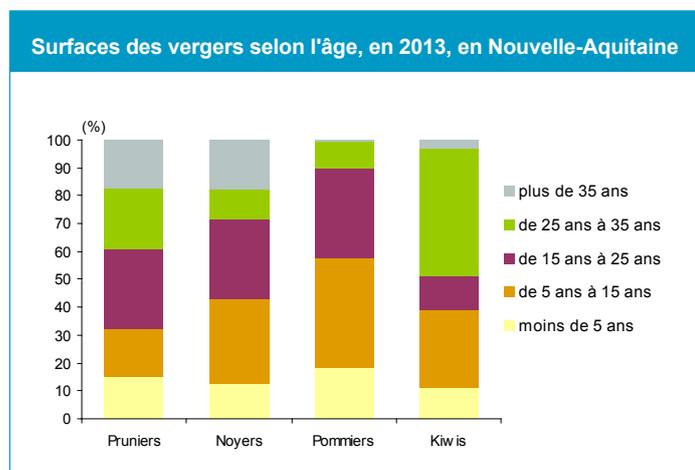
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les surfaces en production par département en 2017

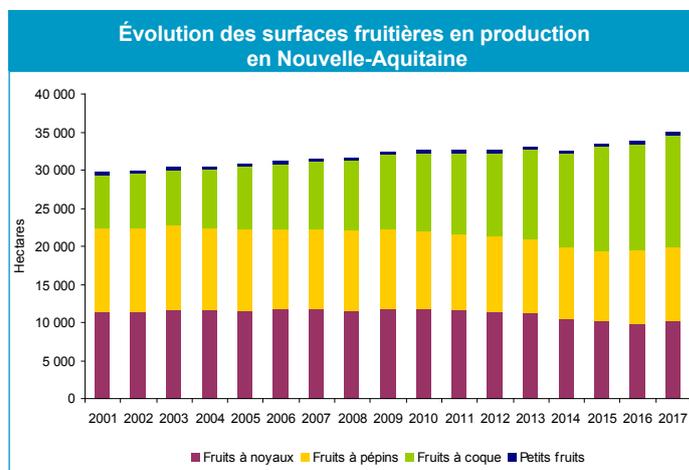
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine / France (%)
<b>Surface totale <sup>(1)</sup></b>	<b>1 016</b>	<b>762</b>	<b>3 295</b>	<b>91</b>	<b>9 439</b>	<b>1 539</b>	<b>1 012</b>	<b>15 029</b>	<b>707</b>	<b>990</b>	<b>179</b>	<b>943</b>	<b>35 002</b>	<b>19,3</b>
<b>Fruits à noyau</b>	<b>78</b>	<b>45</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>896</b>	<b>661</b>	<b>16</b>	<b>8 398</b>	<b>45</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>P</b>	<b>10 206</b>	<b>16,5</b>
dont prunes	P	P	P	P	857	599	1	7 889	3	P	P	P	9 388	62,3
<b>Fruits à pépins</b>	<b>85</b>	<b>410</b>	<b>1 790</b>	<b>57</b>	<b>1 640</b>	<b>281</b>	<b>776</b>	<b>2 646</b>	<b>463</b>	<b>873</b>	<b>54</b>	<b>568</b>	<b>9 643</b>	<b>16,1</b>
dont pommes de table	78	325	1 746	56	1 561	165	56	1 667	78	856	50	533	7 171	19,3
dont kiwis	P	P	P	0	35	85	710	855	347	P	0	0	2 109	55,4
<b>Fruits à coque</b>	<b>848</b>	<b>233</b>	<b>1 370</b>	<b>12</b>	<b>6 866</b>	<b>557</b>	<b>138</b>	<b>3 967</b>	<b>190</b>	<b>108</b>	<b>105</b>	<b>362</b>	<b>14 756</b>	<b>39,5</b>
dont noix	659	172	1 075	5	5 950	217	1	750	25	107	59	125	9 145	42,2
dont noisettes	68	51	10	2	170	314	137	3 100	140	1	43	7	4 043	64,9
dont châtaignes	121	10	285	5	740	26		86	25	0	3	230	1 531	18,6
<b>Petits fruits</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>37</b>	<b>40</b>	<b>82</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>10</b>	<b>397</b>	<b>11,7</b>
dont framboises	0	P	41	2	25	8	8	15	4	P	P	2	110	16,2
dont cassis et myrtilles	P	P	52	17	7	32	74	2	3	0	0	7	270	11,1

<sup>(1)</sup> Sont comptabilisés ici tous les fruits à l'exception de la fraise.  
P : valeur non publiée

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - 2017 définitive



Source : Agreste - Enquête Inventaire des vergers 2013



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Les vergers ont une durée de vie moyenne variable selon les espèces. En 2013, l'âge moyen du verger de pruniers régional est de 21 ans. Un tiers du verger a moins de 15 ans. La strate 15-35 ans représente la moitié des surfaces et les vergers de plus de 35 ans, 17 %. Depuis 2014, la filière du pruneau s'est engagée, au travers des programmes opérationnels, à accélérer le rajeunissement du verger et la modernisation de l'appareil de production. Doté d'une longévité importante, le verger de noyers est le plus âgé : 28 ans en moyenne en 2013. 43 % du verger a moins de 15 ans. L'âge moyen des plantations est de 15 ans pour les pommiers, 18 ans pour les kiwis.

## 2 - Les exploitations fruitières spécialisées

En 2010, lors du recensement agricole, 5 700 exploitations détiennent des vergers. 43 % d'entre elles sont spécialisées en arboriculture (la production fruitière totalise les deux tiers de leur activité). Ces exploitations spécialisées détiennent 67 % des surfaces fruitières régionales. Elles représentent 3,5 % du potentiel économique agricole de Nouvelle-Aquitaine et près de 12 % du potentiel économique arboricole français.

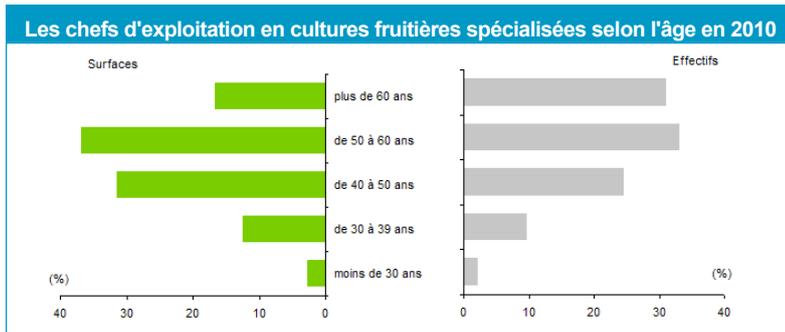
Parmi les unités spécialisées, les exploitations dont le potentiel de production est inférieur à 25 000 € représentent 45 % des effectifs et valorisent 8 % des surfaces fruitières. Il s'agit principalement de nuciculteurs en Dordogne et Corrèze. À l'opposé, les exploitations dont le potentiel de production est supérieur à 100 000 € totalisent 31 % des producteurs spécialisés et valorisent trois quarts des surfaces. Ces arboriculteurs sont principalement des producteurs de prunes ou des producteurs de pommes.

... / ...

67 % des surfaces fruitières sont détenues par des exploitations spécialisées				
Unités : nombre, %				
	Exploitations détenant des vergers		Exploitations spécialisées en arboriculture	
	Nombre		Nombre	Surfaces fruitières départementales détenues (%)
Charente	127		35	45,0
Charente-Maritime	149		58	76,6
Corrèze	754		345	68,4
Creuse	52		23	50,2
Dordogne	2 049		791	57,4
Gironde	192		75	65,3
Landes	290		120	50,1
Lot-et-Garonne	1 578		819	74,7
Pyrénées-Atlantiques	250		79	50,4
Deux-Sèvres	92		45	71,8
Vienne	54		15	37,4
Haute-Vienne	121		58	75,6
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>5 708</b>		<b>2 463</b>	<b>67,0</b>

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

À l'image de l'ensemble de l'agriculture régionale, les exploitations individuelles sont majoritaires. Elles représentent 72 % des unités arboricoles et 37 % des surfaces fruitières. Les formes sociétaires, 25 % des exploitations spécialisées, regroupent 56 % des surfaces. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 54 ans. C'est deux ans de plus que la moyenne régionale, toutes orientations confondues. 12 % des producteurs ont moins de 40 ans. Ils valorisent 15 % des surfaces fruitières. Les plus de 50 ans représentent 64 % de l'effectif et 54 % des surfaces. Parmi eux, sept sur dix n'ont pas de successeur connu et 19 % pensent que leur exploitation va disparaître de ce fait.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Main-d'oeuvre employée dans les exploitations spécialisées dans les cultures fruitières et autres cultures permanentes en 2010 et estimations 2017

		Unités : nombre, UTA												Nouvelle-Aquitaine 2010	Nouvelle-Aquitaine estimations 2017 (1)
		Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne		
Cultures permanentes(2)	Nombre d'exploitations	62	66	348	23	855	80	122	833	80	60	25	58	2 612	2 240
	Total actifs agricoles - en UTA (3)	45	276	752	37	1 225	284	169	2 334	148	303	19	182	5 772	5 870
	dont salariés permanents (hors famille)	10	97	101	0	279	97	18	298	33	110	3	50	1 095	1 200
	dont saisonniers et occasionnels	7	111	326	13	465	87	52	1 028	49	146	4	77	2 367	2 800
	dont personnel des CUMA et ETA	0	1	3	0	4	7	1	30	0	2	0	0	48	
dont cultures fruitières	Nombre d'exploitations	35	58	345	23	791	75	120	819	79	45	15	58	2 463	n.d.
	Total actifs agricoles - en UTA (3)	39	270	751	37	1 208	255	167	2 331	148	298	12	182	5 696	n.d.
	dont salariés permanents (hors famille)	10	95	101	0	278	82	18	298	33	110	2	50	1 075	n.d.
	dont saisonniers et occasionnels	7	111	326	13	465	77	52	1 028	49	146	2	77	2 353	n.d.
	dont personnel des CUMA et ETA	0	1	3	0	4	7	1	30	0	2	0	0	48	n.d.

(1) Bilan annuel de l'emploi agricole

(2) Les cultures permanentes comprennent : les cultures fruitières, les pépinières, les cultures à vocation énergétique et les cultures autres (arbres de Noël, jonc, osier...).

(3) UTA (Unité de Travail Annuel) : équivaut à la quantité de travail agricole fournie par un actif occupé à plein temps pendant une année.

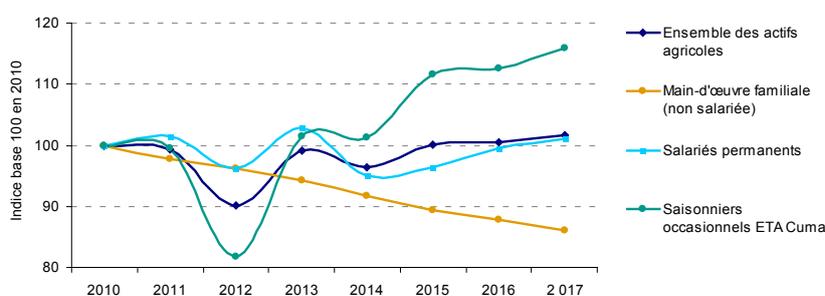
n.d. : non disponible

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Bilan annuel de l'emploi agricole, résultats 2016 et estimations 2017

En 2010, les exploitations spécialisées en arboriculture fruitière emploient 5 696 unités de travail annuel (UTA), soit 4,4 % de l'emploi agricole régional. Le travail lié à la production fruitière nécessite une main-d'oeuvre importante. Ces exploitations emploient 2,3 UTA en moyenne, soit 50 % de main-d'oeuvre de plus que ce que l'on observe dans l'ensemble des exploitations de Nouvelle-Aquitaine.

L'emploi familial représente 2 220 UTA et la main-d'oeuvre extérieure 3 476. Les salariés saisonniers fournissent 68 % de la main-d'oeuvre extérieure. La part du volume des ETA et CUMA est marginale : moins de 1,4 % de l'emploi extérieur.

Évolution du travail agricole dans les exploitations spécialisées en cultures fruitières et autres cultures permanentes, par catégorie de main-d'oeuvre



Lecture : En 2017 pour l'ensemble des actifs agricoles : indice=101,7 signifie que le travail agricole total a progressé en 2017 de 1,7% par rapport à 2010 dans les exploitations spécialisées en cultures fruitières et autres cultures permanentes.

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole - résultats 2016, estimations 2017

### 3 - La production fruitière en volume et valeur

Valeur de la production au prix de base par département en 2017

Production de la branche agricole y.c. subventions sur les produits

		Unités : million d'euros, %												Part Nvelle-Aq./ France (%)	
		Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	
Produits agricoles		992	1 113	323	381	659	1 691	578	887	780	1 043	653	416	9 517	13,9
dont produits végétaux		835	988	113	118	417	1 639	357	773	304	393	451	143	6 532	15,8
dont fruits (1)		9	12	26	1	91	24	12	290	11	26	2	5	509	21,8

(1) Ensemble des fruits hors fraises et melon.

Source : Agreste - Comptes de la branche agricole

La production fruitière en volume par département en 2017														
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Part Nvelle Aq. / France (%)
<b>Production totale <sup>(1)</sup></b>	<b>4,9</b>	<b>17,4</b>	<b>46,3</b>	<b>1,3</b>	<b>102,0</b>	<b>22,4</b>	<b>14,4</b>	<b>230,6</b>	<b>12,1</b>	<b>28,0</b>	<b>2,7</b>	<b>9,8</b>	<b>491,8</b>	<b>16,8</b>
<b>Fruits à noyau</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>13,4</b>	<b>10,0</b>	<b>0,1</b>	<b>118,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>P</b>	<b>144,1</b>	<b>22,0</b>
dont prunes	P	P	P	P	12,9	9,3	0,0	113,1	0,0	P	P	P	135,7	64,2
<b>Fruits à pépins</b>	<b>2,7</b>	<b>16,4</b>	<b>43,5</b>	<b>1,1</b>	<b>79,4</b>	<b>11,2</b>	<b>13,4</b>	<b>104,5</b>	<b>11,2</b>	<b>27,8</b>	<b>2,3</b>	<b>9,2</b>	<b>322,8</b>	<b>17,1</b>
dont pommes de table	2,6	15,2	42,8	1,1	76,8	8,8	2,9	88,7	4,0	27,4	2,3	8,8	281,4	19,4
dont kiwis	P	P	P	0,0	0,5	1,3	10,2	12,4	5,2	P	0,0	0,0	30,6	56,3
<b>Fruits à coque</b>	<b>1,9</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>	<b>0,0</b>	<b>9,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>	<b>7,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>22,8</b>	<b>45,1</b>
dont noix	1,3	0,2	1,6	0,0	7,7	0,3	0,0	1,1	0,0	0,2	0,1	0,2	12,7	39,0
dont noisettes	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,6	0,3	5,9	0,3	0,0	0,1	0,0	7,7	69,1
dont châtaignes	0,4	0,0	0,4	0,0	1,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	2,3	39,9
<b>Petits fruits</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>P</b>	<b>P</b>	<b>0,0</b>	<b>2,1</b>	<b>13,8</b>
dont framboises	0,0	P	0,4	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	P	P	0,0	0,9	18,7
dont cassis et myrtilles	P	P	0,2	0,1	0,0	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	13,3

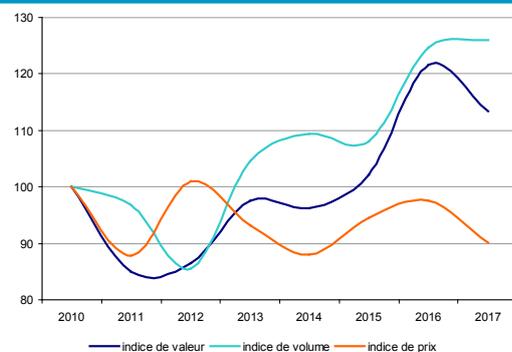
Unités : millier de tonnes, %

(1) Cultures pures et associées, en production uniquement, hors jardins familiaux. Tous les fruits exceptés fraises.  
P : valeur non publiée

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - 2017 définitive

En 2017, la production de fruits de Nouvelle-Aquitaine, toutes espèces confondues, s'élève à 491 800 tonnes. La région pèse pour 16,8 % du volume de la production fruitière nationale. L'arboriculture fruitière régionale a souffert des aléas climatiques, notamment du gel d'avril, à des degrés divers, et les volumes baissent de 5,2 % par rapport à la campagne 2016. Pour les fruits à noyaux, le pruneau enregistre un bon résultat, avec une progression de 11 % par rapport à la moyenne quinquennale. Pour la pomme, la production régionale se maintient, avec des situations contrastées : la bonne tenue en Lot-et-Garonne compense la baisse en Limousin et Dordogne. En kiwis, la production est inférieure de 15 % à 2016. La production des fruits à coque (22 800 tonnes) est en recul de 18 % sur un an. Avec 706 millions d'euros en 2017, la valeur de la production de fruits de Nouvelle-Aquitaine pèse pour 6,8 % de la valeur de la production agricole régionale, hors subvention. La région contribue pour 23 % à la valeur de la production fruitière nationale. Depuis 2010, la valeur de la production fruitière progresse, tirée principalement par une progression régulière des volumes, exception faite de l'année 2012 pour laquelle le gel de printemps a fortement affecté les rendements, notamment en pomme.

Évolution en volume, valeur et prix de la production de fruits en Nouvelle-Aquitaine (base 100 en 2010)



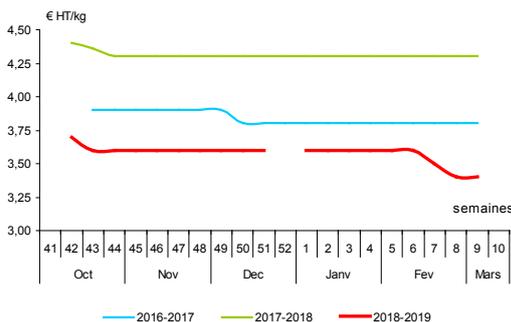
Source : Agreste - Comptes régionaux

Cotations au stade expédition - Moyenne Sud-Ouest - Source : RNM

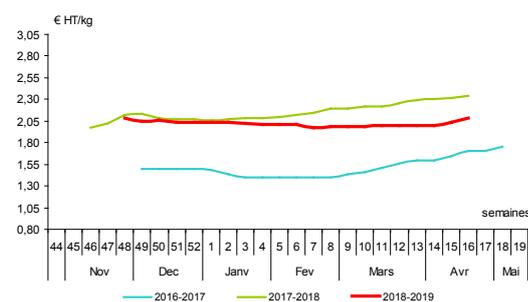
Le stade « expédition » est le point principal d'observation des prix pour la première mise en marché des fruits. Les prix, au stade expédition, se forment à l'issue des négociations entre les expéditeurs et leurs acheteurs après triage et conditionnement des produits. Les centres du Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM) réalisent un suivi hebdomadaire de ces cotations qui constituent un indicateur de marché. Ce sont des cours logés, départs et hors taxes.

→ Toutes les cotations sur : [www.rnm.franceagrimer.fr](http://www.rnm.franceagrimer.fr)

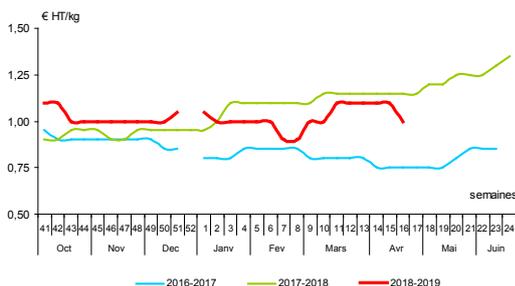
Noix sèche var. Franquette  
catégorie I - calibre 32+ -sac 5kg



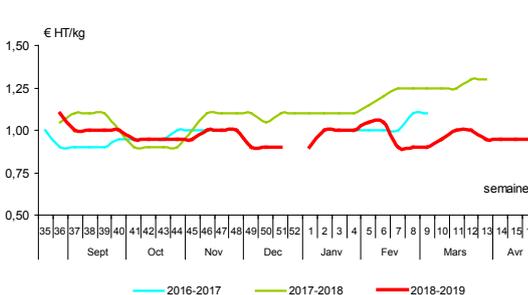
Kiwi Hayward  
stade expédition Sud-Ouest - cat I - Calibre 30 - plateau 3kg



Pomme var. Golden  
catégorie I - calibre 170-220g - plateau 1 rg



Pomme var. Gala  
catégorie I - calibre 170-220g - plateau 1 rg



## 4 - Le commerce extérieur

En 2018, au départ de la Nouvelle-Aquitaine, les exportations de produits agricoles, hors vin, s'élèvent à 2,11 milliards d'euros. Les fruits contribuent pour 7,9 % de la valeur des produits agricoles exportés.

Les exportations de fruits à coque et autres fruits (y.c. kiwis, framboises, fraises) représentent 49 % de la valeur des exportations de fruits et celles de fruits à pépins et à noyau (qui n'incluent pas la prune séchée) 45 %.

En 2018, la baisse en valeur des fruits à l'export (-8 % sur un an) est liée au repli des exports de fruits à coque et autres fruits (-18,3 %), que ne compense pas la hausse des exports de fruits à pépins et à noyau (+3 %).

Les pays européens limitrophes de la France sont les premiers clients.

### Exportations de fruits au départ de Nouvelle-Aquitaine en 2018

	Volume en tonnes			Valeur en milliers d'euros		
	Ensemble des fruits	Fruits à coque, autres fruits <sup>(1)</sup>	Fruits à pépins et à noyau <sup>(2)</sup>	Ensemble des fruits	Fruits à coque, autres fruits <sup>(1)</sup>	Fruits à pépins et à noyau <sup>(2)</sup>
Charente	3	0	0	8	5	0
Charente-Maritime	1 064	2	1 063	1 177	20	1 154
Corrèze	18 009	3 279	14 722	32 987	14 377	18 599
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	22 759	7 125	15 634	51 414	33 574	17 840
Gironde	659	184	356	1 215	541	486
Landes	3 990	3 930	56	9 249	9 162	77
Lot-et-Garonne	26 736	5 446	19 277	53 002	20 944	23 616
Pyrénées-Atlantiques	1 343	1 343	0	2 567	2 566	0
Deux-Sèvres	3 314	0	3 314	4 995	0	4 995
Vienne	0	0	0	2	2	0
Haute-Vienne	8 173	7	8 165	9 142	53	9 087
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>86 050</b>	<b>21 317</b>	<b>62 587</b>	<b>165 758</b>	<b>81 244</b>	<b>75 855</b>
Évolution 2018/2017 (%)	-14,0	-24,1	-10,4	-8,4	-18,3	3,0

<sup>(1)</sup> Yc. kiwis, framboises, fraises

<sup>(2)</sup> Fruits frais hors prunes séchées (pruneaux)

Source : Douanes

### Les dix premiers clients de la Nouvelle-Aquitaine en 2018 pour les exportations de fruits à coque et autres fruits

Pays	Fruits à coque et autres fruits	
	Exportations (milliers d'euros)	Part du total (en %)
Espagne	19 030	23,4
Allemagne	15 218	18,7
Italie	10 601	13,0
Royaume-Uni	5 990	7,4
Belgique	5 627	6,9
Moldavie	4 192	5,2
Suisse	4 145	5,1
Pays-Bas	2 797	3,4
Slovénie	2 677	3,3
Portugal	2 574	3,2

Lecture : Sur le total des exportations de fruits à coque et autres fruits 23,4 % sont exportés vers l'Espagne.

Source : Douanes

### Les dix premiers clients de la Nouvelle-Aquitaine en 2018 pour les exportations de fruits à pépins et à noyau

Pays	Fruits à pépins et à noyau	
	Exportations (milliers d'euros)	Part du total (en %)
Espagne	36 596	48,2
Royaume-Uni	16 614	21,9
Belgique	7 976	10,5
Allemagne	3 247	4,3
Pays-Bas	3 041	4,0
Portugal	1 750	2,3
Italie	1 170	1,5
Émirats arabes unis	822	1,1
Israël	581	0,8
Chine	481	0,6

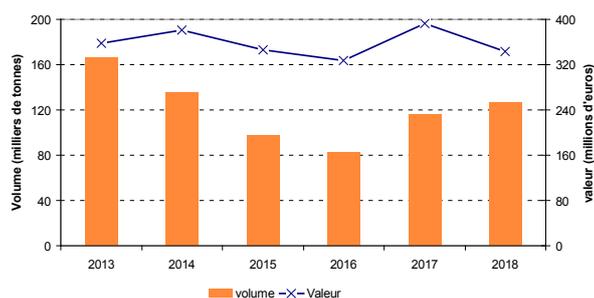
Source : Douanes

## Les échanges commerciaux du pruneau français

Près de 70 % de la production française de pruneau est consommée en France, 30 % est exportée.

Les volumes de produits finis exportés en 2018 progressent : 12 664 tonnes en 2018, contre 11 556 tonnes en 2017. Les pays de l'Europe totalisent près de 56 % des exportations en volume de la filière (69 % en valeur).

### Évolution des exportations de 2013 à 2018



Source : Douanes

### Exportations et importations par destination en 2018

	Exportations		Importations	
	Valeur (milliers d'€)	Volume (tonnes)	Valeur (milliers d'€)	Volume (tonnes)
Europe	23 693	7 155	2 859	900
Afrique	6 287	3 549	0	0
Amérique	107	17	4 341	1 011
Proche et Moyen-Orient	574	229	20	4
Asie	3 464	1 674	193	32
Divers	229	40	171	25
<b>Total</b>	<b>34 354</b>	<b>12 664</b>	<b>7 584</b>	<b>1 971</b>
Évolution 2018/2017	-12,5	9,6	-23,7	-32,8

## 5 - Les signes de qualité et de l'origine

Les productions fruitières régionales mettent en avant les signes de qualité territorialisés avec la présence d'Appellations d'Origine Protégée (AOP) pour la noix et la pomme et d'Indications Géographiques Protégées (IGP) pour le pruneau et le kiwi. Elles se démarquent également par l'importance des surfaces engagées dans une démarche de production en agriculture biologique. Avec 7 676 ha certifiées ou en conversion en 2017, la Nouvelle-Aquitaine totalise près de 20 % des surfaces de fruits bio françaises. Les fruits à coque représentent le tiers des productions fruitières régionales conduites en bio.



### Les AOP

En 2002, l'Appellation d'Origine Contrôlée Noix du Périgord (reconnue AOP en 2004) pour la noix fraîche, la noix sèche et le cerneau de noix, est venue consacrer la notoriété de ce produit inscrit dans le patrimoine culturel et gastronomique régional. La noix du Périgord comprend quatre variétés distinctes : Marbot et Franquette pour la noix fraîche ; Marbot, Franquette et Corne pour la noix sèche ; Franquette, Corne et Grandjean pour les cerneaux de noix.

Sur les plateaux du Haut Limousin, les pommiers y sont cultivés depuis le Moyen Âge. Dans les années 50, importées des États-Unis, les premières Golden se développent sur ces terres fertiles. Autour du bassin de Brive-la-Gaillarde, entre Corrèze, Haute-Vienne et nord Dordogne, la Pomme du Limousin qui met en valeur cette Golden d'altitude s'est vue décerner l'AOC en 2005, puis la certification AOP en 2007. Elle devient ainsi la seule pomme de France sous AOP.

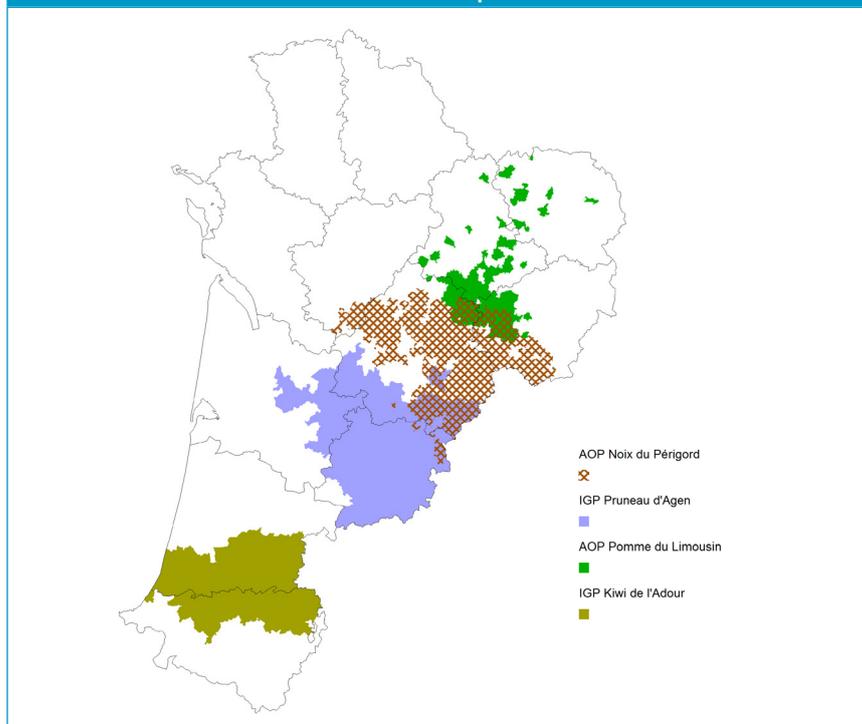


### Les IGP

Le Pruneau d'Agen – fruit du séchage de la prune d'Ente – fait lui aussi partie du patrimoine agricole et gastronomique du Sud-Ouest. La culture du prunier d'Ente remonterait au XII<sup>e</sup> siècle. Le respect d'un cahier des charges de production et de transformation strict a permis en 2002 l'obtention d'une IGP, distinction qui garantit que les pruneaux d'Agen sont exclusivement obtenus à partir des vergers de pruniers d'Ente, plantés dans la zone délimitée de production, et qu'ils sont séchés, conditionnés et transformés par les entreprises implantées obligatoirement dans ce même territoire reconnu.

Le kiwi a fait son apparition il y a une quarantaine d'années, sur les berges des Gaves de l'Adour. Le Kiwi de l'Adour a obtenu le Label Rouge en 1992 et une IGP en 2009, garantissant au consommateur une origine de production et de conditionnement.

### Les signes de qualité territorialisés pour les cultures fruitières pérennes en Nouvelle-Aquitaine



Source : INAO

### Les surfaces fruitières en production biologique par département en 2017

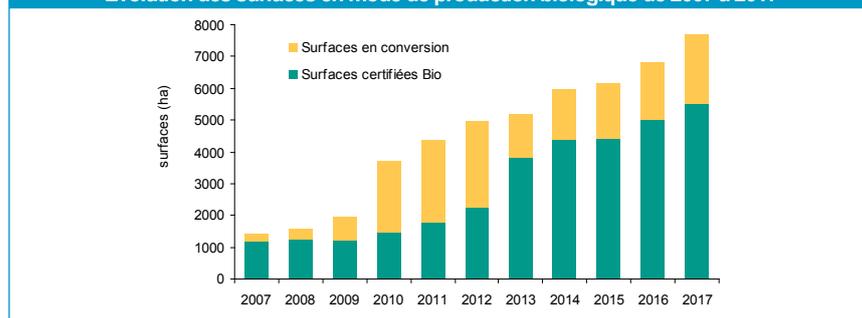
Unité : ha

	Ensemble des cultures fruitières <sup>(1)</sup>		dont fruits à coque	
	Certifiées Bio	En conversion	Certifiées Bio	En conversion
Charente	115	110	84	67
Charente-Maritime	117	20	48	1
Corrèze	661	176	432	134
Creuse	62	19		s
Dordogne	2 097	697	1 746	546
Gironde	266	28	37	9
Landes	50	45	5	37
Lot-et-Garonne	1 491	565	220	209
Pyrénées-Atlantiques	149	49	9	10
Deux-Sèvres	50	79	0	43
Vienne	56	29	32	16
Haute-Vienne	420	325	223	261
<b>Nouvelle Aquitaine</b>	<b>5 534</b>	<b>2 142</b>	<b>2 836</b>	<b>1 333</b>
Part Nvelle Aq. / France (%)	20,0	19,4	33,4	34,9

<sup>(1)</sup> Y compris fraises

Source : Agence Bio

### Évolution des surfaces en mode de production biologique de 2007 à 2017



Source : Agence Bio

## 6 - L'organisation économique

Fin 2018, en Nouvelle-Aquitaine, dans le secteur de l'arboriculture fruitière, on dénombre une trentaine d'Organisations de Producteurs (OP) reconnues par les pouvoirs publics.

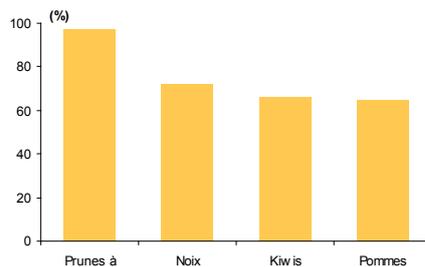
Ces organisations ont un rôle central de la production à la commercialisation. Leur poids dans la première mise en marché diffère cependant selon les productions.

La filière du pruneau bénéficie d'une forte organisation professionnelle. En 2012, neuf producteurs sur dix sont adhérents à une organisation de producteurs. Ensemble, ces structures traitent 97 % des volumes commercialisés de prunes.

En noix, kiwis et pommes, les organisations de producteurs sont également les premiers metteurs en marché, traitant respectivement 72 %, 66 % et 65 % des volumes de fruits commercialisés au départ de l'exploitation.

Pour les autres espèces : cerise, poire, pêche-nectarine ou encore abricot, la première commercialisation se fait sur les marchés de gros et en vente directe. La fragilité de ces fruits et leur conservation difficile conduisent les intervenants de la filière à privilégier les circuits de commercialisation les plus courts possibles.

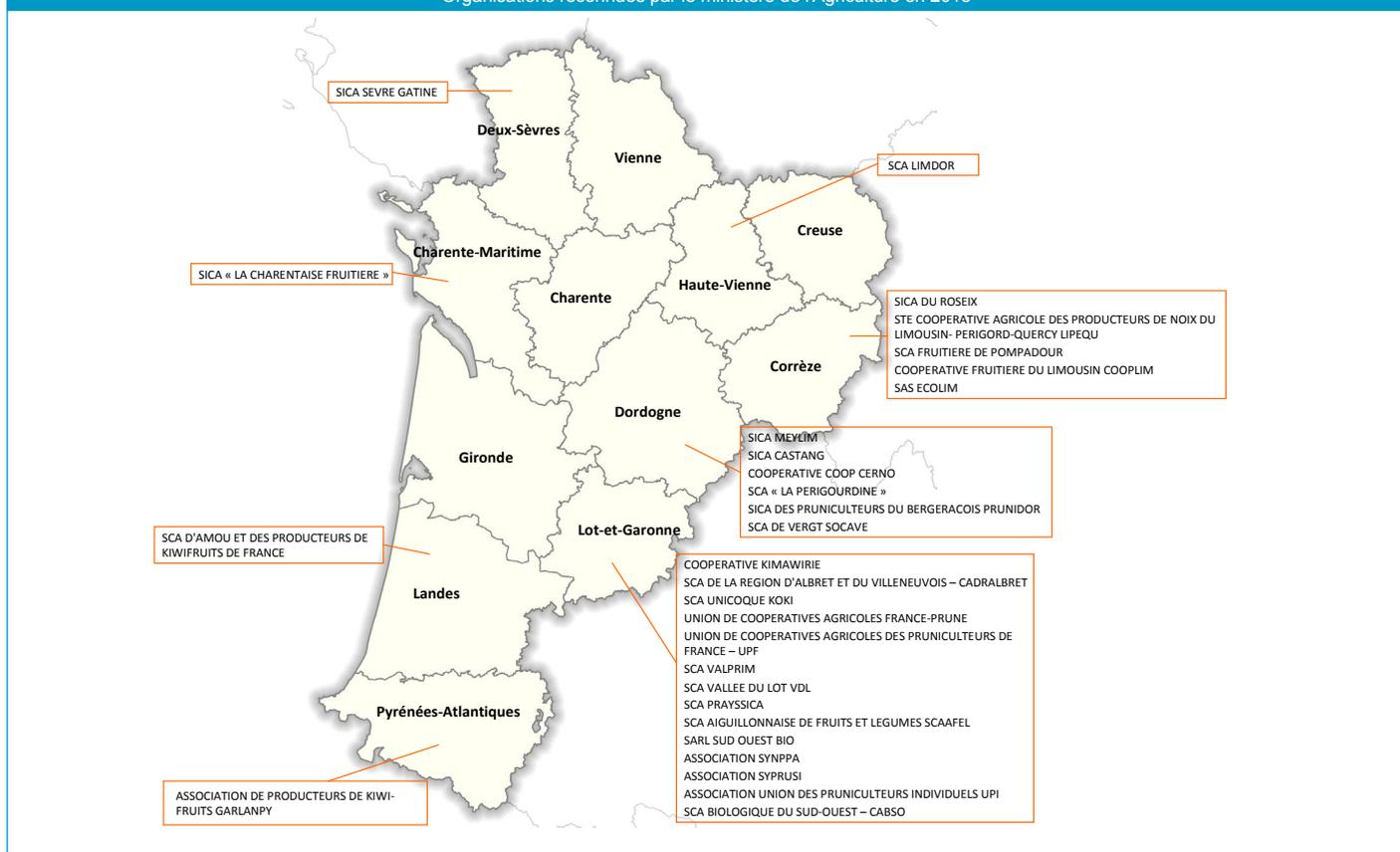
Part de la production commercialisée par les organisations de producteurs en 2013



Source : Agreste - Enquête Inventaire des vergers

### Les organisations de producteurs en productions fruitières pérennes

Organisations reconnues par le ministère de l'Agriculture en 2018



Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

#### Pour en savoir plus

- Le site internet de la statistique agricole de Nouvelle-Aquitaine « Rubrique Fruits et arboriculture » : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Fruits-et-arboriculture>
- « Rubrique Conjoncture » : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Conjoncture-agricole>
- Le site internet de FranceAgriMer : <https://www.mm.franceagrimer.fr/>